

## Syndicat Général de l'Éducation Nationale Syndicat Régional de Bretagne

Rennes, le 27 février 2020

Monsieur le Recteur Académie de Rennes

Objet: information Coronavirus aux familles et aux personnels

Monsieur le Recteur,

Suite à votre note adressée aux chefs d'établissement mardi 25 février, les personnels de direction du Sgen-CFDT Bretagne attirent votre attention sur les interrogations de nos collègues quant à la conduite à tenir.

Des parents et leurs enfants, ainsi que des personnels de l'Éducation nationale ou des collectivités, peuvent en effet se trouver en ce moment sur cette période de congés scolaires dans des territoires à risque.

Dès lors, il est certain que des écoles, des collèges ou lycées de l'académie vont devoir faire face lundi 2 mars, jour de la rentrée, à une situation inédite.

Si les consignes d'éloignement du Ministère des Solidarités et de la Santé rappelées sont très claires, leur mode de diffusion auprès des familles et des personnels n'est pas encore fixée.

Afin d'éviter les conséquences d'une communication mal maîtrisée ou trop disparate d'un établissement à l'autre, le Sgen-CFDT Bretagne suggère que vos services prennent en charge la rédaction d'une note qui serait adressée depuis les établissements en des termes identiques aux usagers et aux personnels *via* les espaces numériques de travail pour le second degré, et selon des modalités à définir pour le premier degré.

Le Sgen-CFDT Bretagne ne souhaiterait pas que les chef·fe·s d'établissement ainsi que les directeurs et directrices d'école se retrouvent à assurer isolément ce devoir d'information sur un sujet aussi sensible au risque de voir s'installer la confusion chez les parents d'élèves.

En vous assurant de notre attention portée au contexte en cours, je vous prie de recevoir, Monsieur Le Recteur, l'assurance de notre dévouement au service de l'Éducation nationale.

Pour la Commission exécutive du Sgen CFDT Bretagne et pour nos équipes de direction,

Véronique Baslé, secrétaire générale adjointe